REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FILLIÈRE N° 2025-13

Séance du 20 janvier 2025

A dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 14 janvier 2025, s'est réuni dans les locaux de la maison commune de Saint-Martin-Bellevue sise 1 route des Ecoles – Saint-Martin-Bellevue – 74370 FILLIÈRE, conformément à la délibération n°2023-138 du 18 décembre 2023 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 23 - Pouvoirs : 1 - Votants : 24

OBJET : EXPERIMENTATION BAOBAP : APPROBATION D'UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'USAGE AVEC LE SYANE

Présents : ALESINA C. – ANSELME C.– BÉVILLARD J-P. – BOCQUET J. – BOUCLIER S. – BURDIN C. – CHEVALLIER M. – DAUBERCIES M-C. – DELILLE M. – DUPONT C. – ESCALON-DESTRUEL J-S. – FUMEX A. – JACOB C. – LAFFIN C. – MAXENTI J-C. – MERCIER-GUYON C. – NICOLAS A. – ODORICO L. – PONTAIS M. – REYDET N. – ROPHILLE C. – RUBIN-DELANCHY J-Y. – SELLECCHIA É.

Excusés : ALAIS I. (Pouvoir à C. ALESINA) – FILLION L. – HERAUD T. – RIGOBERT S.

Absents : ALLEGRET-PILOT A. – BERTHOLIO C. – BÉVILLARD C. – BLOCH S. – RÉVEILLON É. – VINDRET R.

Secrétaire de séance : CHEVALLIER M.

Entendu l'exposé suivant :

Le Syane souhaite expérimenter une mission partielle d'Assistance à Maitrise des Usages (AMU) dans le cadre d'un projet européen. L'intérêt est de travailler sur l'accompagnement au changement des maitres d'ouvrage/gestionnaires et des usagers des bâtiments communaux, en les impliquant dès les phases de conception d'un projet de rénovation et ce, tout au long de la durée de vie du bâtiment.

Le projet de rénovation de la salle des fêtes et de l'école d'Aviernoz actuellement en cours est adapté à cette expérimentation. L'objectif principal de cette initiative est de maximiser les économies d'énergie découlant de la rénovation des bâtiments, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs et utilisateurs vers une approche axée sur la sobriété, la résilience et le renforcement des liens.
La mission d'AMU est entièrement financée par le Syane via les fonds européens du projet LIFE-BAOBAP *(annexe point 15 – Lettre d'engagement SYANE).*

Aussi,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la proposition formulée par le SYANE de participer à l'expérimentation du projet LIFE-BAOBAP dans l'objectif d'accompagner les usagers des bâtiments rénovés dans leur utilisation quotidienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la participation de la commune de Fillière au projet d'expérimentation d'Assistance à Maitrise des Usages avec le SYANE ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Le secrétaire de séance
Maud CHEVALLIER

Le Maire
Christian ANSELME

Certifié exécutoire par le M. le Maire
compte-tenu de la transmission
en Préfecture le : 27 JAN. 2025
Publication le : 30 JAN. 2025

COMMUNE DE FILLIERE (Haute-Savoie)

EXPERIMENTATION BAOBAP
MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'USAGE

Entre

La commune de Fillière
Représentée par Christian ANSELME, agissant en qualité de Maire.
Désigné ci-après « ***la commune*** »

Et

Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)
Ayant son siège social : 2107 route d'Annecy – 74330 POISY
Représenté par Monsieur Joël BAUD-GRASSET, agissant en qualité de Président,
dûment habilité par délibération du comité syndical du 11 avril 2024.
Désigné ci-après « **le Syane** »

Engagement du Syane

Le Syane souhaite expérimenter une missions partielle d'Assistance à Maitrise des Usages (AMU) dans le cadre d'un projet européen. La commune présente un projet sur lequel l'expérimentation peut-être menée (rénovation de l'école/salle des fêtes). La mission d'AMU est entièrement financée par le Syane via les fond européens du projet LIFE-BAOBAP.

Engagment de la commune

Afin de faciliter la réussite de cette expérimentation, la commune participera à cette démarche et s'engagera notamment à :

- Communiquer les éléments relatifs au projet au prestataire recruté par le Syane.
- Dégager du temps à ses agents, personnel scolaire, élèves et tout autre personne qui sera considérée comme « usagers » par le prestataire.
- Faciliter le bon déroulement général de la mission dont la commune bénéficie.
- Associer le Syane à chaque étape de la mission

Fait à....., le

Pour la commune de Fillière

Le Maire
Christian ANSELME

Pour le Syane

Le Président,
Joël BAUD-GRASSET

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Benoît DUPERTHUY

2107 route d'Annecy
74330 Poisy

04 50 33 50 60
info@syane.fr

EXPERIMENTATION BAOBAP
MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'USAGE

Entre

La commune de Fillière
Représentée par Christian ANSELME, agissant en qualité de Maire.
Désigné ci-après « ***la commune*** »

Et

Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)
Ayant son siège social : 2107 route d'Annecy – 74330 POISY
Représenté par Monsieur Joël BAUD-GRASSET, agissant en qualité de Président,
dûment habilité par délibération du comité syndical du 11 avril 2024.
Désigné ci-après « **le Syane** »

Engagement du Syane

Le Syane souhaite expérimenter une missions partielle d'Assistance à Maitrise des Usages (AMU) dans le cadre d'un projet européen. La commune présente un projet sur lequel l'expérimentation peut-être menée (rénovation de l'école/salle des fêtes). La mission d'AMU est entièrement financée par le Syane via les fond européens du projet LIFE-BAOBAP.

Engagment de la commune

Afin de faciliter la réussite de cette expérimentation, la commune participera à cette démarche et s'engagera notamment à :

- Communiquer les éléments relatifs au projet au prestataire recruté par le Syane.
- Dégager du temps à ses agents, personnel scolaire, élèves et tout autre personne qui sera considérée comme « usagers » par le prestataire.
- Faciliter le bon déroulement général de la mission dont la commune bénéficie.
- Associer le Syane à chaque étape de la mission

Fait à……, le

Pour la commune de Fillière

Le Maire
Christian ANSELME

Pour le Syane

Le Président
Joël BAUD-GRASSET

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Benoît DUPERTHUY

2107 route d'Annecy
74330 Poisy

04 50 33 50 60
info@syane.fr